

COMMUNE DE VAL DE MEUSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1/- Pouvoir adjudicateur :

COMMUNE DE VAL DE MEUSE, représentée par Monsieur le Maire

Place de l'Hôtel de Ville – BP 13 – 52140 VAL DE MEUSE

Tél : 03.25.90.31.50

Fax : 03.25.90.47.90

- Courrier électronique (courriel) : vdm.jfboisson@orange.fr
- Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <http://www.mairie-val-de-meuse.fr/>
- Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.synapse-entreprises.com>

2/- Objet et durée du marché :

Procédure adaptée (articles 28 du CMP) pour les Prestations de services d'assurances de la Commune.

Détail des lots

- Lot n°1 : Assurance responsabilité civile (Classification CPV 66516000-0)
À compter du 01/01/2013 jusqu'au 31/12/2017
- Lot n°2 : Assurance Protection Fonctionnelle (Classification CPV 66516000-0)
À compter du 01/05/2012 jusqu'au 31/12/2017
- Lot n°3 : Assurance de la Protection juridique (Classification CPV 66513000-9)
À compter du 01/01/2013 jusqu'au 31/12/2017
- Lot n°4 : Assurance de la Flotte automobile (Classification CPV 66514110-0)
À compter du 01/10/2012 jusqu'au 31/12/2017
- Lot n°5 : Assurance des Dommages aux biens (Classification CPV 66515000-3)
À compter du 01/05/2012 jusqu'au 31/12/2017

Les candidats pourront soumissionner pour un, plusieurs, ou chacun des lots.

3/- Conditions relatives au marché

- Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de la Collectivité, mandat administratif dans les délais légaux (l'avis de la première échéance sera adressé en même temps que le contrat)
- Variantes autorisées .
- « Unité monétaire utilisée, l'euro »
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : « français »

4/- Conditions de participation

- Le marché est réservé aux entreprises d'assurance et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances avec ou non des intermédiaires en assurance en vertu des articles L310-1 et suivants et L511-1 et suivants du Code des assurances.

5/- Justifications

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- NOTI 2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

6/- Critères d'attribution

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation) :

Sur un total de 100, les critères sont pondérés comme suit :

* critère 1: 40/100: valeur technique

Les offres seront notées selon les réserves émises, notamment par l'appréciation de leur gravité, de leur impact financier prévisionnel maximal, de leur importance dans le cadre des exigences de la consultation, selon les réponses apportées par les autres candidats et éventuellement selon les améliorations de garantie.

Réserve rédhibitoire c'est à dire inacceptable au vu des demandes de garanties formulées au cahier des charges et/ou insupportables pour la Collectivité : attribution d'une note 0 sur le critère 1.

* critère 2: 40/100: tarification

* critère 3: 20/100: qualité de gestion de la compagnie ou de l'intermédiaire

7/- Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **Le 27/02/2012 à 17 heures**

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

8/- Adresses complémentaires

Adresse utilisée pour les renseignements d'ordre technique :

RISK Partenaires

Florian RÉROT

Centre St Michel,

rue des traits la ville - BP 80048

54203 Toul cedex

Tel: 03.83.63.27.28

Fax : 03.83.63.08.65

Email : florian.rerot@riskpart.com

Les renseignements d'ordre technique doivent être demandés uniquement par écrit.

Adresse utilisée pour les renseignements d'ordre administratif :

Commune de VAL DE MEUSE, Place de l'Hôtel de Ville, 52140 VAL DE MEUSE

Téléphone : 03.25.90.31.50

Fax : 03.25.90.47.90

9/- Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Téléphone : 03 26 66 86 87

Télécopie : 03 26 21 01 87

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

10 - Date d'envoi du présent avis à la publication :

24 janvier 2012